

M. Bracq vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution invitant le gouvernement à obtenir que le Sénat inscrive, dans le plus bref délai possible, à son ordre du jour, la discussion de la proposition de loi votée par la Chambre le 29 mai 1919, et tendant à accorder le droit de suffrage aux femmes.

PAR 262 VOIX CONTRE 188 LA CHAMBRE AJOURNE LA DISCUSSION DE LA MOTION LEFEVRE

# EXCELSIOR

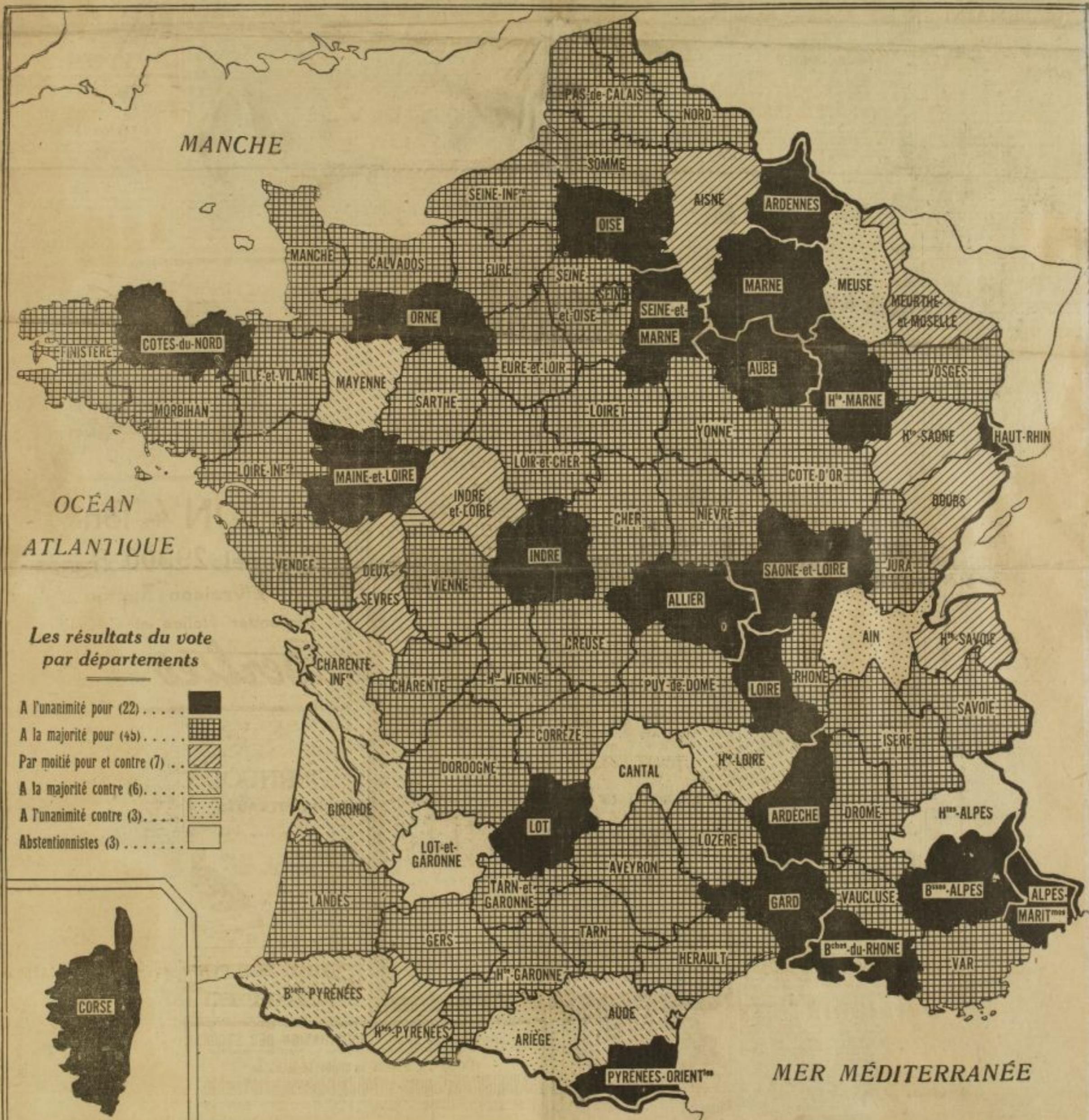
10<sup>e</sup> Année. — N° 3.237. — 15 centimes. — Etranger : 20 centimes.  
Vente Laitte, imprimé.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON  
Téléphone : Gutenberg 66-71 - 66-72 - 66-73. — Rennes 112. — 40, rue d'Ungersheim, Paris.

MERCREDI  
1 OCTOBRE  
1919

Il faut mériter  
les louanges  
et les fuir.  
FÉNELON.

## LA FRANCE PARLEMENTAIRE FÉMINISTE



CARTE MONTRANT COMMENT LES DÉPUTÉS SE SONT DIVISÉS SUR LA QUESTION DU VOTE ET DE L'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES

COMMENT SE DIVISA LE SCRUTIN SUR L'ÉGALITÉ POLITIQUE DES SEXES  
LORS DE LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI AU PALAIS-BOURBON

POUR . . . . .	329	ABSTENTIONNISTES . . . . .	48
CONTRE . . . . .	88	ABSENTS . . . . .	47

D'APRÈS LES CHIFFRES FOURNIS PAR LA "LIGUE FRANÇAISE POUR LE  
DROIT DES FEMMES" LA FRANCE PARLEMENTAIRE EST AINSI DIVISÉE

DÉPARTEMENTS FAVORABLES . . . . .	67	DÉPARTEMENTS NEUTRES . . . . .	3
DÉPARTEMENTS DIVISÉS . . . . .	7	DÉPARTEMENTS HOSTILES . . . . .	9







## LES COURSES

## LA GRÈVE DES LADS

La situation créée par la grève des lads ne s'est pas déroulée hier, au contraire. Le secrétaire du syndicat des lads a adressé, hier matin, au président de l'Association des entraîneurs un nouveau tableau de revendications, en le priant de considérer le premier comme final et non avancé.

## Nouvelles revendications

Les conditions pouvées sont sensiblement plus élevées que les précédentes :

1<sup>er</sup> 500 francs par mois pour les hommes d'écurie (au lieu de 15 francs par jour);

2<sup>me</sup> 600 francs pour le premier garçon ;

3<sup>me</sup> 15 francs par jour pour les hommes-sages ;

4<sup>me</sup> 140 francs par mois (au lieu de 120 francs précédemment déclarés) pour les hommes-lads et auxrives.

Les autres demandes sont manifestement (indemnité de déplacement de 15 et 25 francs, 1/10 sur tous les prix gagnés, limitation du nombre des apprenants, repos du dimanche, etc.)

## La réunion des entraîneurs

Les entraîneurs de Chantilly et de Maisons-Laffitte sont réunis, hier, à Paris, sous la présidence de M. Clément-Daval, président du syndicat des entraîneurs de France, assisté de MM. Michel Pantall, vice-président pour Chantilly, et d'Oakley, vice-président pour Maisons.

Après avoir examiné les nouvelles revendications des lads, les entraîneurs ont déposé un procès-verbal dans lequel ils déclarent inadmissible une grève déclarée avant toute discussion, et regrettent que les lads aient été devoilé confier leurs intérêts à des personnes étrangères à leur profession.

Les entraîneurs se jugent engagés vis-à-vis des propriétaires à assurer une augmentation de salaires proportionnelle à l'augmentation du prix de base de l'entraînement. Ils sont prêts à examiner avec une dérogation de lads légalement constitués

des améliorations à apporter au sort du personnel.

Devant les nouvelles revendications du personnel, qui vont gravement bouleverser les budgets des propriétaires, et entraîner une diminution des effectifs, ils estiment impossible toute discussion utile, et sont prêts à accepter l'arbitrage du vicomte d'Arconet, à la condition qu'il soit accepté par les propriétaires. Ils écartent enfin le voeu de venir protéger par les pouvoirs publics les lads désoeuvrés de travail.

## Une réunion de lads

De leur côté, les lads de Maisons-Laffitte et leurs camarades de Chantilly, représentés par une délégation, se sont réunis, hier, à Maisons, et ont voté un ordre du jour déclarant que les lads des deux centres étaient dans leurs revendications, et qu'ils les maintiendraient jusqu'au bout.

M. Guichard, de la Fédération des sociétés de transports, a assisté à la réunion et y a pris la parole.

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Vincennes

PROPRIÉTAIRES ENTRAÎNEURS RÉGION RÉGION

PRIX D'ANGERS

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE NANTES

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE JANVIAL

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE VINCENNES

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE SAINT-LORENT

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE CHANTILLY

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE PARIS

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

SAINT-PIERRE, directeur de l'école de

SAINT-SATURNIN, directeur de l'école de

SAINT-THOMAS, directeur de l'école de

SAINT-VINCENT, directeur de l'école de

VINCENNES, directeur de l'école de

YVRE, directeur de l'école de

ZÉRÉZON, directeur de l'école de

PRIX DE SAINT-MARIE

AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE — 2.000 m. Distances

M. BOUILLET, directeur du centre de

LAURENT, directeur de l'école de

CHANTILLY, directeur de l'école de

MAISONS-LAFFITTE, directeur de l'école de

PARIS, directeur de l'école de

SAINT-LORENT, directeur de l'école de

SAINT-MARIE, directeur de l'école de

SAINT-OMER, directeur de l'école de

